

Texte :

L'euthanasie

Cela fait un quart de siècle que médecins, malades et surtout bien portants parlent d'euthanasie. Celle-ci consiste à ne pas prolonger des soins devenus inutiles, à « débrancher » un malade qui, sans le secours de machines, ne peut vivre ou d'administrer un produit qui abrège la vie. Cette situation a conduit à une très grande polémique. Les médecins vont-ils conserver leur mission de soin et de sauvegarde de la vie et de la dignité humaine ou vont-ils jouer un rôle bien différent et briser le serment d'Hippocrate ?

Pour certains, l'euthanasie est avant tout un acte d'humanité. Grâce à elle, on atténue et on contrôle les signes de souffrance ou d'angoisse et ce, même à l'aide de produits qui peuvent être abrégés de quelques heures la vie mais qui lèvent la peur et la douleur. En France, certains partisans d'une loi autorisant l'euthanasie sur demande expresse des malades, nombre de médecins reconnaissent la pratiquer dans certains cas. Par ailleurs, les députés hollandais légalisant cette pratique ont accepté que les médecins agissent sans le consentement des malades, si ceux-ci sont dans le coma, ou déments ou handicapés mentaux.

En somme, l'euthanasie est souvent le dernier service à rendre à un être humain.

Cependant, beaucoup de gens et notamment des praticiens s'élèvent contre l'euthanasie. En effet, ils conçoivent cet acte comme un crime. Pour eux, la société demande aux médecins de devenir des tueurs. Un cancérologue témoigne en disant : « demander au médecin de mettre fin aux souffrances d'un malade, c'est lui demander un acte contre sa nature, sa vocation et sa justification d'être humain. Il n'est pas là pour ça ». Mais le plus grand danger pour une société qui légalise l'euthanasie, médicale ou non, est de perdre son âme. Elle ne serait pas comme certains l'imaginent une victoire de la maison sur la tradition, un progrès libérateur mais une régression profonde, une acceptation du caractère totalement contingent* de la vie, de la conscience.

Enfin, quoi qu'il en soit, les biens portants sont les plus mal placés pour discourir de la maladie. Ils ne savent rien de ce que la maladie et la peur impliquent même chez leurs parents les plus proches. Le médecin ne peut considérer leurs manifestations que comme des gesticulations et rester d'abord à l'écoute de ses malades et surtout de sa conscience.

Dr Marina Carrere d'Encausse « Santé Magazine »

* **Contingent** : ce qui est éventuel, probable ≠ nécessaire

* **Euthanasie** : mort sans souffrance.

Questions :

I- **Compréhension de l'écrit : (14pts)**

1. Quel est l'objet de l'argumentation ?
2. Quelles sont les deux thèses qui s'opposent dans le texte ? Justifiez votre réponse en relevant deux phrases du texte.
3. Relevez les arguments qui appuient chacune des deux thèses.
4. Trouvez dans le texte une expression équivalente de « abrégé la vie »
5. Complétez l'énoncé suivant par les expressions ci-après (effectuez les transformations qui s'imposent) : porter atteinte à la vie/ être à l'écoute des patients/ respecter le serment d'Hippocrate/ « Pour l'auteur, il faut que les médecins..... Ils ne doivent pas permettre qu'on..... Bref, il est important aussi qu' ils.....
6. Donnez un terme équivalent à « polémique »
7. L'euthanasie ne serait pas comme certains l'imaginent un progrès libérateur mais une régression profonde de la vie et de la conscience.
 - a) Quel est le rapport exprimé dans la phrase ?
 - b) Réécrivez la phrase en employant « bien que »
8. Réécrivez la phrase soulignée dans le texte en remplaçant « des malades » par « du malade » et faites les transformations nécessaires.

II. Production écrite : (6pts)

(Aux choix)

- 1- Faites le compte rendu objectif de ce texte en une dizaine de lignes.
- 2- Les découvertes scientifiques et les progrès techniques sont-ils uniquement sources de bienfaits ? Ecrivez un court texte argumentatif dans lequel vous présenterez d'abord les avantages du progrès technologique puis ses inconvénients.